



**COLLEGE DES PSYCHOLOGUES  
CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE**

**L'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN PSYCHOLOGIE**

**Edition 2016**

**Collège des Psychologues du Centre Hospitalier de Grasse  
Centre Médico-Psychologique  
78, Boulevard Victor Hugo  
06130 GRASSE  
Tél. : 04 93 09 55 45**

# SOMMAIRE

- **Avant-propos** **Page 3**
- **Charte des stagiaires en psychologie** **page 4 à 6**
- **Répertoire des lieux de stage** **page 7 à 13**

<b>LE COLLEGE DES PSYCHOLOGUES</b>
------------------------------------

NOMS	SERVICE	TEL.
Mme L. AGOSTINI	U.C.S.A. (Maison d'arrêt)	04.93.40.36.92
Mme C ALFONSI	Médecine, Consultation Obésité	04.93.09.55.35
Mme S. AUBERT	Psychiatrie (CMP, Appart.Th.)	04.93.09.55.55
Mme C. BALDASSARI	Psychiatrie (CMP, CATTP, EMPP)	04.93.09.55.45
Mme F. BRUGNON	Pédiatrie	04.93.09.55.55
M. J. CAHORS	Gériatrie, Consultation Mémoire	04.93.09.50.35
Mme G. CORNIGLION	Psychiatrie (CMP)	04.93.09.50.77
Mme A. D'AGNOLO	Psychiatrie (CMP, UCSA, EMSIP)	04.93.09.55.45
Mme N. FAURE	Psychiatrie (Intra, CMP)	04.93.09.55.55
M. F. DEMANGE	Médecine	04.93.09.52.53
Mme L. GORDOLON	U.C.S.A (Maison d'arrêt)	04.93.40.36.92
Mme CA. IACONO	Médecine Interne et C, HAD	04.93.09.52.53
M. G. LE BOURDIEC	Psychiatrie (CMP, Hop. Jour, UCSA)	04.93.09.55.45
Mme E. LYS	CSAPA	04.93.09.56.83
Mme L. BEHIR	Consultation mémoire, SSR	04.93.09.50.35
M. H. RENAULT	DRH (Inter-hospitalier)	04.93.09.55.55
Mme F. RIGAUD	UCSA, Pédiatrie	04.93.40.36.92
Mme F. ROBICHEZ	Maternité, Pédiatrie	04.93.09.55.55
Mme S. ROUGIER	U.C.S.A (Maison d'arrêt)	04.93.40.36.92
Mme G. TARDIVEL	Gériatrie, Consultation Mémoire	04 93 09 50 35

## AVANT-PROPOS

**Le Collège des Psychologues du Centre Hospitalier de GRASSE** a conçu ce livret d'accueil dans le souci de faciliter l'accès aux lieux de stages pour les étudiants en psychologie.

Il devrait aider la démarche de chaque étudiant tout en lui permettant de mieux se repérer au sein des services où exercent les psychologues qu'il peut être amené à rencontrer.

Tout projet de stage nécessite une rencontre préalable avec un psychologue praticien-référent (arrêté du 19 mai 2006).

C'est au cours de ce premier entretien que seront déterminées les modalités de stage et précisées les attentes réciproques.

Une fois cet accord pédagogique conclu avec le psychologue praticien-référent, l'étudiant stagiaire devra obtenir l'accord administratif de l'hôpital. Pour ce faire, il devra :

- Se présenter auprès du médecin chef de service.
- Faire parvenir à la Direction des Ressources Humaines une **lettre de motivation**, un **CV** accompagné d'une **attestation sur l'honneur** de demande de stage non gratifié même pour une durée de stage supérieure à 3 mois, ainsi que le **courrier remis par le garant de stage** signifiant son accord.
- Faire signer la convention administrative de stage auprès de la Direction des Ressources Humaines de l'hôpital (DRH), au minimum 15 jours avant le début du stage.

Quel que soit leur niveau d'étude universitaire, les étudiants en psychologie sont accueillis en tant que futurs professionnels potentiels. A ce titre, ils sont tenus de respecter les dispositions du **code de déontologie** (mars 1996, actualisé en février 2012) ainsi que différents textes législatifs relatifs au secret professionnel, au dossier médical : information et au consentement du patient (mars 2002).

L'entrée, la poursuite et la conclusion du stage se font en accord avec le psychologue praticien-référent. Au terme de son stage, l'étudiant s'engage à remettre à son garant un exemplaire de son rapport écrit comme trace de son activité et de sa contribution au travail d'élaboration et de réflexion de l'unité d'accueil.

Toutes ces modalités seront rappelées et précisées au stagiaire au terme de l'entretien préliminaire avec le psychologue praticien-référent.



# CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE

## CHARTRE DES STAGIAIRES EN PSYCHOLOGIE

### PREAMBULE

L'objectif de la présente charte est de servir de règle professionnelle et de poser des principes fondamentaux repérables par les divers partenaires : les universités et les UFR de psychologie, les établissements et les services recevant des stagiaires étudiants en psychologie, les stagiaires eux-mêmes, les psychologues praticiens-référents et les usagers en contact avec lesdits stagiaires.

Les règles et les principes de cette charte et leur finalité sont issus directement du Code de Déontologie des psychologues et de la Charte européenne des psychologues, texte de référence commun à tous les psychologues.

Les psychologues, soucieux de respecter les principes fondamentaux du Code de déontologie et en particulier du Titre III article 33, se font un devoir et une obligation morale de former les futurs psychologues en acceptant la venue de stagiaires en psychologie dans leur lieu de travail et sous leur responsabilité technique.

### PRINCIPES GENERAUX

1. Les psychologues acceptent le principe que toute formation d'un stagiaire en psychologie nécessite un minimum d'investissement personnel et de temps. C'est pourquoi, un psychologue qui pour des raisons diverses (personnelles, professionnelles, institutionnelles ...) ne se sentirait pas en mesure de conduire un stage dans des conditions satisfaisantes, devrait éthiquement y renoncer.
2. Le psychologue praticien-référent ayant la charge du bon déroulement du stage reste le mieux avisé pour apprécier le bien-fondé et l'opportunité d'une candidature de stagiaire en psychologie. Il est à ce titre le seul à pouvoir évaluer s'il est ou non en mesure de mener à bien un stage à un moment donné dans des circonstances données.

### TITRE 1- Les modalités de candidature

- Quelles que soient les différentes pratiques en vigueur, chaque psychologue praticien-référent gardera la possibilité de choisir la procédure qui lui convient le mieux.

- Les demandes de stages sont à adresser en premier lieu au psychologue qui en informe le médecin-chef du service une fois les contacts confirmés. La convention de stage, document purement administratif, est à adresser par le directeur d'UFR au directeur d'établissement ; elle est signée conjointement par le psychologue praticien-référent à moins qu'il n'existe, parallèlement, un contrat pédagogique de stage, signé par le psychologue.
- A contrario, l'évaluation finale du stage appartient au psychologue praticien-référent.
- Une procédure concertée d'examen des candidatures des étudiants assure un choix éclairé au psychologue avant de s'engager.

Des liens étroits seront tissés dans toute la mesure du possible entre les universités et les établissements recevant des étudiants afin de mieux répondre aux questions des uns et des autres et de connaître très précisément les attentes et les demandes réelles de chacun.

## TITRE II - Le contenu du stage pratique

Le choix des tâches pouvant être demandées au stagiaire en psychologie correspondra à son niveau d'études : Licence ou Master, avec une progression dans l'autonomie et la prise de responsabilité pour arriver à une véritable mise en situation professionnelle.

Seules les tâches habituellement pratiquées par le psychologue praticien-référent pourront être demandées au stagiaire en psychologie afin de lui offrir le maximum d'expérience pratique. Les modalités de leur exécution veilleront toutefois à ne pas porter atteinte à la population de patients habituellement en contact avec le psychologue.

Au final, le stage pratique assurera au stagiaire en psychologie un minimum de connaissances, réparties en trois catégories :

### 1) L'OBSERVATION

Observer le psychologue dans ses différentes tâches permet au stagiaire d'appréhender la globalité de sa fonction, en lien avec le projet institutionnel. Le stagiaire y découvre des notions diverses souvent inconnues des étudiants : code du travail, projet d'établissement, définitions de postes, contrats de travail, code de déontologie...

### 2) L'IMPLICATION

Le stagiaire participe activement avec le psychologue aux différentes réunions institutionnelles. Sous la responsabilité du psychologue praticien-référent, il peut avoir accès aux dossiers des

usagers et aux travaux de réflexion rédigés par l'institution, nécessaires à sa formation. Il respectera l'obligation de discrétion et de respect de la confidentialité qui font partie intégrante du travail du psychologue.

Des interventions ponctuelles auprès des patients ainsi qu'un suivi en coresponsabilité avec le psychologue praticien-référent peuvent être envisagés avec l'assentiment sans réserve des usagers et avec les précautions référencées dans le code de déontologie. Ils sont toutefois effectués sous la responsabilité du psychologue praticien-référent comme les différentes interventions que le stagiaire peut être amené à effectuer.

### 3) ELABORATION ET MISE EN SENS

A l'issue de son stage, le stagiaire en psychologie est en mesure d'accéder à la compréhension du fonctionnement et de l'organisation de l'établissement ou du service. Il est à même de percevoir distinctement la mise en œuvre du projet psychologique, éducatif et thérapeutique institutionnel. Le stagiaire bénéficie d'une vision précise du statut, de la fonction et du rôle du psychologue, sur son lieu de stage en particulier, et en général. Il est sollicité à verbaliser librement les différentes questions soulevées par son stage, à formuler des critiques éventuelles et des suggestions émanant de son analyse concernant le travail institutionnel et individuel effectué par le psychologue praticien-référent.

## CONCLUSION

Les engagements respectifs des différents intervenants et partenaires doivent répondre très étroitement aux exigences énoncées dans le code de déontologie des psychologues. Chacun engage sa responsabilité afin d'offrir un lieu de stage suffisamment enrichissant au stagiaire en psychologie.

*Texte inspiré du travail du Groupe de Psychologues Région Centre du 18 septembre 2001 et diffusé par le Bulletin du Syndicat National des Psychologues. Merci également au travail du Collège des Psychologues du CH de CANNES.*



## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUE REFERENT : Christine BALDASSARI  
Tél. CMP : 04 93 09 55 45  
Tél. CATTTP : 04 93 09 56 52

LIEU D'EXERCICE : Psychiatrie Secteur 1 :  
  
Centre Médico-Psychologique Adultes  
78, Boulevard Victor HUGO  
06130 GRASSE  
  
CATTTP Adultes  
78, Boulevard Victor HUGO  
06130 GRASSE

### DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : adultes
- Type d'activités du Service : consultations individuelles, prises en charge médico-psycho-sociales, thérapies individuelles et familiales.

### DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, observation, implication.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : entretiens individuels, réunions de service, de synthèses, et avec le Collège. Participation au temps d'accueil (CATTTP).

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUE REFERENT : Mme Nathalie FAURE  
Tél. 04 93 09 55 55 ou  
04 93 09 55 45

LIEU D'EXERCICE : Psychiatrie secteur 1

Espace pré vert  
CHG GRASSE  
Quartier Clavary  
06335 GRASSE CEDEX

Centre Médico Psychologique Adultes  
78, boulevard Victor HUGO  
06130 GRASSE

### DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : adultes
- Type d'activités du Service : hospitalisation avec travail de groupes, ateliers, entretiens, réunions...

### DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, observation, implication.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : entretiens individuels, travail de groupe, réunions de service, de synthèses, et avec le Collège.

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUE REFERENT : Godefroy LE BOURDIEC

Tél. 04 93 09 60 31

04 93 09 55 45

LIEU D'EXERCICE : Psychiatrie secteur 1 :

Centre Médico-Psychologique Adultes

78, Boulevard Victor Hugo

06130 GRASSE

Hôpital de Jour

78, Boulevard Victor Hugo

06130 GRASSE

DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : adultes
- Type d'activités du Service : travail de groupe, ateliers, consultations et thérapies individuelles et familiales, atelier remédiation cognitive (hôpital de jour).

DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, observation, implication.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : entretiens individuels, travail de groupe, réunions de service, de synthèses, et avec le Collège.

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUE REFERENT : Geneviève CORNIGLION  
Tél. 04 93 09 55 45

NOM DU SERVICE : Psychiatrie Secteur 1

Centre Médico-Psychologique Adultes  
78, Boulevard Victor HUGO  
06130 GRASSE

### DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : adultes
- Type d'activités du Service : consultations individuelles, prises en charge médico-psychologique, thérapies individuelles.

### DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, implication.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : entretiens individuels, réunions de service, de synthèses, travail de réseau et d'orientation, et Collège des psychologues.

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUES REFERENTS : Laetitia AGOSTINI  
Laetitia GORDOLON  
Françoise RIGAUD  
Sandra ROUGIER.  
Tél. 04 93 40 36 92

NOM DU SERVICE : U.C.S.A.

Maison d'arrêt de GRASSE  
Route des Genêts  
06130 GRASSE

DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : détenus mineurs et majeurs, condamnés et prévenus.
- Type d'activités du Service : suivis individuels, projets d'éducation pour la santé.

DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Master) et de l'implication. Pas de possibilité de stage d'observation.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : à définir.

➤ PREVOIR UN DELAI DE TROIS MOIS POUR L'OBTENTION DES AUTORISATIONS.

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUES REFERENTS : Julien CAHORS  
Laetitia BEHIR  
Tél. 04 93 09 50 35

LIEU D'EXERCICE : Pôle de Gériatrie et Consultation Mémoire

78 boulevard Victor Hugo  
06130 GRASSE

### DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : adultes
- Type d'activités du Pôle : consultations mémoire externes, hospitalisation de court, moyen et long séjour, EHPAD et ateliers mémoire.

### DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, observation, implication.
- Capacité d'accueil : 2
- Modalités d'intervention du psychologue : entretien puis évaluation psycho-cognitive (tests psychométriques) avec le patient, entretien avec l'aidant, prise en charge de groupe (ateliers de stimulation cognitive pour les patients - modules de formation et de soutien pour leur aidant) et individuelle.

## FICHE D'IDENTIFICATION DU LIEU DE STAGE

PSYCHOLOGUE REFERENT : Frédéric DEMANGE  
Carole-Anne IACONO  
Tél. 04 93 09 51 90

LIEU D'EXERCICE : Service de Médecine Interne, Oncologie et HAD

CHG GRASSE  
Quartier Clavary  
06335 GRASSE CEDEX

DESCRIPTION DU SERVICE :

- Population reçue : toutes populations
- Type d'activités du Service : hospitalisation

DESCRIPTION DU STAGE :

- Nature du stage : en fonction du niveau (Licence, Master), sensibilisation, observation, implication.
- Capacité d'accueil : 1
- Modalités d'intervention du psychologue : à définir